



**Organisation pour
Le Développement
Et des Droits Humains
Au Congo**

Enregistrée sous le n°209/05/MATD/DGAT/DER/SAG du 28/06/2005

📍 107, Avenue des 3 Martyrs, Moungali, Brazzaville, R. Congo

☎ +242 05 680 49 18 / 05 677 12 65/05 602 52 65

✉ contact@oddhc.org / oddhc@yahoo.fr

JOURNÉE MONDIALE DE L'AIDE HUMANITAIRE 2026

De l'assistance à l'autonomie

Soixante-six ans d'aide, quels résultats pour l'Afrique et la République du Congo ?

Réflexion stratégique sur l'efficacité de l'aide, la pauvreté chronique, la responsabilité publique et le rôle des organisations de la société civile

Rédigé par:

René Darnel BEMBA

Socioeconomiste vert/ Spécialiste en réformes sectorielles et partenariats institutionnels

Consultant en gouvernance publique et partenariat/Directeur exécutif de l'ODDHC

Message central

Une réflexion pour dépasser deux simplifications: « l'aide n'a servi à rien » et « il suffit de recevoir plus d'aide pour se développer ».

THÈSE DE CETTE RÉFLEXION

L'aide humanitaire est indispensable lorsqu'une vie, une dignité ou un droit fondamental est menacé. Mais elle n'est pas une politique de développement à elle seule. Le véritable défi africain — et congolais — est la capacité de convertir durablement l'aide extérieure, les recettes domestiques et les richesses naturelles en institutions crédibles, services publics, capital humain, infrastructures, entreprises productives, emplois et résilience.

La Journée mondiale de l'aide humanitaire, célébrée chaque 19 août, rend hommage aux travailleurs humanitaires et affirme la solidarité avec les populations frappées par les crises [1]. En 2026, cette commémoration intervient dans un contexte de contraction brutale des financements : l'APD des membres et associés du CAD de l'OCDE a reculé de 23,1 % en 2025, à 174,3 milliards USD [2]. Parallèlement, le système humanitaire mondial affiche des besoins très supérieurs aux fonds disponibles : au 18 août 2026, OCHA suivait environ 14,02 milliards USD de financement pour 34,87 milliards USD de besoins des plans coordonnés, soit 40,2 % de couverture [3].

Pour l'Afrique, la question n'est donc plus seulement: « combien avons-nous reçu? », mais: « qu'avons-nous transformé, institutionnalisé et rendu durable grâce à ce que nous avons reçu? » Pour la République du Congo, la question est d'autant plus pressante que la pauvreté demeure élevée — 51,7 % au seuil de 3 USD par jour (PPA 2021) selon la Banque mondiale — tandis qu'une personne sur trois est en situation d'insécurité alimentaire selon le PAM [4][5].

**2 168 Md
USD**

APD nette cumulée estimée,
Afrique, 1960–2024
OECD/OWID, dollars 2024

**16,18 Md
USD**

APD nette cumulée estimée,
Congo, 1960–2024
OECD/OWID, dollars 2024

51,7 %

Pauvreté au Congo, seuil 3
USD/jour PPA 2021
Banque mondiale, 2026

33 %

Population en insécurité
alimentaire au Congo
PAM, page pays 2026

PRÉCAUTION SCIENTIFIQUE

Les deux grands totaux historiques ci-dessus mesurent l'aide publique au développement (APD/ODA), et non la seule aide humanitaire. Les séries humanitaires strictes ne sont pas comparables depuis 1960. L'APD est ici utilisée comme enveloppe historique cohérente de l'aide officielle reçue ; les données OCHA/FTS sont mobilisées pour les financements humanitaires récents. Il faut aussi éviter d'assimiler l'APD à du « cash remis au gouvernement » : elle peut inclure des projets exécutés par des tiers, de l'assistance technique, des prêts concessionnels et des opérations d'allègement de dette.

Sommaire analytique

1. Comprendre l'aide: humanitaire, développement, dette et solidarité international
2. Soixante-six ans d'aide à l'Afrique: ordre de grandeur, tendances et bilan
3. République du Congo: trajectoire de l'aide et réalités sociales en 202
4. Impacts réels, effets pervers possibles et limites de l'aide
5. Pourquoi le développement reste insuffisant: le problème de conversion
6. Cadre juridique congolais et obligations de responsabilité
7. Rôle des OSC locales et agenda spécifique de l'ODDHC
8. Méthodologie détaillée pour un bilan national scientifique de l'aide
9. Recommandations au Gouvernement, partenaires internationaux, OSC et chercheurs
10. Conclusion: passer de la dépendance à la souveraineté de développement

I. Comprendre l'aide avant de la juger

La première exigence d'une réflexion crédible est de ne pas mélanger des flux qui n'ont ni le même objet, ni le même circuit, ni le même effet.

I.1. Quatre notions à distinguer

Flux	Finalité	Ce qu'il peut contenir	Sources principales
Aide humanitaire	Sauver des vies, protéger, répondre aux besoins immédiats lors de conflits, catastrophes, épidémies, déplacements.	Urgence, impartialité, neutralité, humanité, indépendance.	OCHA/FTS, agences ONU, ONG, Croix-Rouge/Croissant-Rouge.
APD / aide au développement	Promouvoir le développement économique et le bien-être des pays bénéficiaires.	Projets, programmes, appui budgétaire, prêts concessionnels, coopération technique, certains allègements de dette.	OCDE/CAD, Banque mondiale, BAD, UE, États donateurs.
Prêts non concessionnels / dette	Financer l'investissement ou les besoins budgétaires, mais avec obligations de remboursement.	Peut accroître l'espace d'investissement ou, mal géré, les risques de dette.	État, marchés, banques, bailleurs.
Investissements privés / IDE	Recherche de rendement et création d'actifs productifs.	Peut créer emplois, impôts et transferts technologiques; dépend du climat des affaires et du contenu local.	Entreprises, fonds, banques.

I.2. L'aide humanitaire: une obligation morale et juridique, pas un modèle économique

Dans une inondation, une crise alimentaire, une épidémie ou un déplacement forcé, l'aide peut faire la différence entre la vie et la mort. Son succès ne se mesure donc pas d'abord au PIB, mais aux vies sauvées, à la dignité protégée, aux maladies évitées, aux enfants maintenus à l'école et à la capacité de rétablir rapidement les services essentiels.

Le problème commence lorsqu'une réponse conçue pour l'urgence devient durablement le principal mode de fourniture de services, sans transition vers des systèmes nationaux capables de prévenir, absorber et gérer les chocs. L'objectif stratégique doit être : secours immédiat → relèvement → résilience → autonomie.

QUESTION À POSER LE 19 AOÛT

Combien d'urgences pourraient être moins coûteuses et moins meurtrières si l'investissement public, la prévention, les systèmes d'alerte, la protection sociale, l'entretien des infrastructures et la gouvernance locale étaient suffisamment robustes avant la crise?

2. Afrique: bilan quantitatif depuis les indépendances

Une masse financière considérable, mais répartie sur 54 pays, 65 années, des centaines de secteurs et des crises très différentes.

À partir de la série OECD/Our World in Data, l'agrégation des 54 États souverains africains donne environ 2,168 milliards USD d'APD nette cumulée entre 1960 et 2024, exprimée en dollars constants de 2024 [6]. Ce chiffre est un ordre de grandeur robuste pour la coopération officielle de long terme, mais ne doit jamais être présenté comme un cumul d'aide humanitaire stricte.

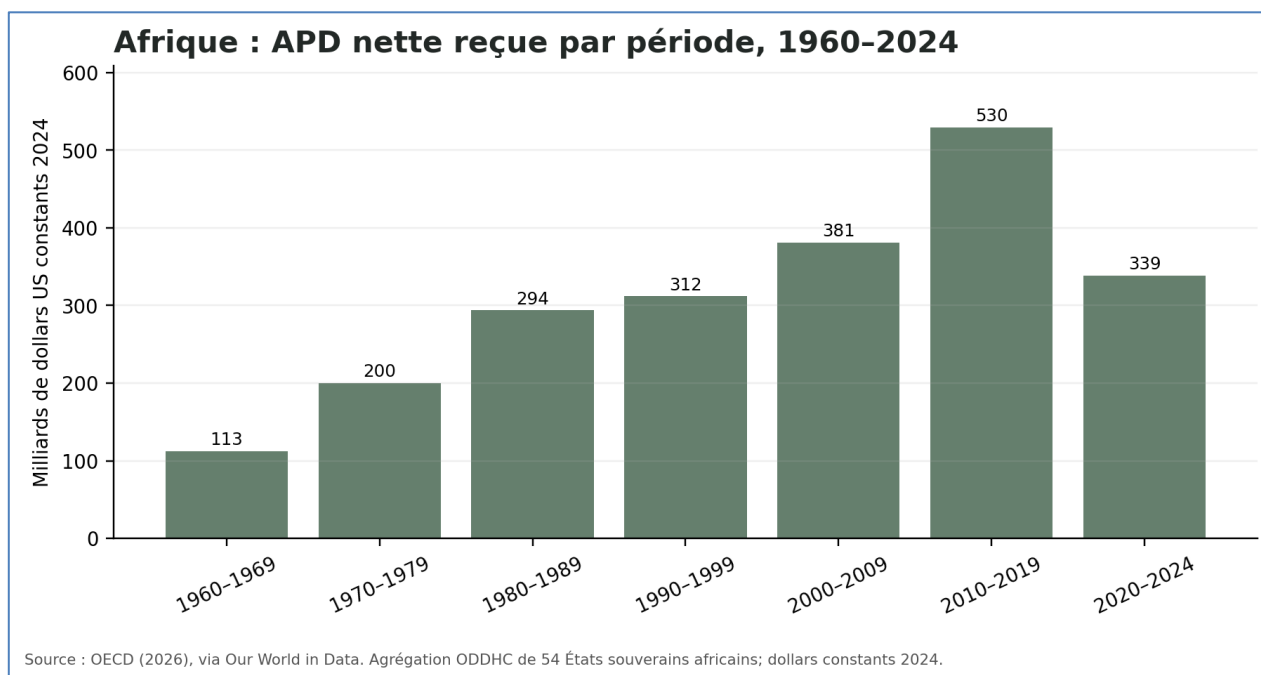


Figure 1. L'APD reçue par l'Afrique a augmenté en valeur réelle au fil des décennies, avec une accélération marquée dans les années 2000-2010.

2.1. Lecture historique par grandes phases

1960-1979	Construction des États post-indépendance	Coopération technique, infrastructures, éducation, santé, projets agricoles; forte influence géopolitique de la guerre froide.	Création de capacités mais dépendance à l'expertise extérieure et faiblesse des systèmes de maintenance.
1980-1999	Crises de dette et ajustements structurels	Stabilisation macroéconomique, réformes, programmes sociaux de compensation, aide d'urgence liée aux conflits et sécheresses.	Réduction de déséquilibres dans certains pays, mais coûts sociaux, recul de services publics et fragilisation de capacités nationales dans plusieurs contextes.
2000-2014	OMD, dette et montée de l'aide sociale	Allègement de dette HIPC, santé mondiale, éducation, infrastructures, gouvernance, lutte contre le VIH/paludisme.	Forte amélioration de certains indicateurs sociaux, mais persistance de l'extractivisme, de l'emploi informel et de la dépendance budgétaire dans certains États.
2015-2019	ODD, climat, fragilité et migration	Résilience, gouvernance, climat, sécurité alimentaire, entrepreneuriat, nexus humanitaire-développement.	Meilleure prise en compte de la durabilité, mais multiplication de projets, fragmentation des guichets et exigences administratives lourdes.
2020-2026	Pandémie, chocs climatiques, conflits et crise du financement	Réponses COVID, transferts sociaux, vaccins, dette, sécurité alimentaire, déplacements, financement climatique.	Besoins en hausse alors que l'aide mondiale recule; urgence de mobiliser davantage les ressources domestiques et de localiser la réponse.

2.2. Constats régionaux

- ✓ L'aide a produit des biens publics réels: vaccination, prise en charge de crises, scolarisation, routes, eau, filets sociaux, systèmes statistiques et soutien aux populations déplacées. Dire qu'elle « n'a servi à rien » est factuellement intenable.
- ✓ Son impact macroéconomique est beaucoup moins automatique. Un projet peut être efficace localement sans transformer la structure productive d'un pays.
- ✓ Les économies dépendantes des matières premières restent vulnérables aux prix mondiaux; l'aide ne remplace ni la diversification, ni la politique industrielle, ni la qualité de l'investissement public.
- ✓ La fragmentation entre bailleurs, les cycles courts, les systèmes parallèles de gestion et la rotation des priorités peuvent réduire l'apprentissage institutionnel.
- ✓ Quand l'expertise, l'achat, la gestion et l'évaluation restent externalisés, une part importante de la valeur ajoutée de l'aide quitte le territoire bénéficiaire ou ne renforce pas suffisamment les institutions locales.
- ✓ Les crises climatiques et sécuritaires déplacent de plus en plus les budgets de l'investissement de long terme vers l'urgence et la réparation.

LE PARADOXE AFRICAÎN

L'Afrique peut simultanément recevoir beaucoup d'aide sur plusieurs décennies et rester confrontée à la pauvreté, car l'aide n'est qu'un flux parmi d'autres. La trajectoire dépend aussi de la gouvernance, des recettes intérieures, de la paix, de la démographie, du capital humain, de l'électricité, de la productivité, du commerce, de la dette, des institutions et de la capacité à retenir la valeur ajoutée créée sur le continent.

3. République du Congo: ce que montrent les chiffres

Le Congo-Brazzaville illustre la différence entre richesse potentielle, ressources reçues et résultats sociaux durables.

Sur 1960–2024, la République du Congo a reçu environ 16.18 milliards USD d'APD nette en dollars constants de 2024 selon la série OECD/OWID [6]. En 2024, le flux est d'environ 249 million USD. La répartition temporelle est irrégulière et comporte des pics liés à des opérations exceptionnelles.

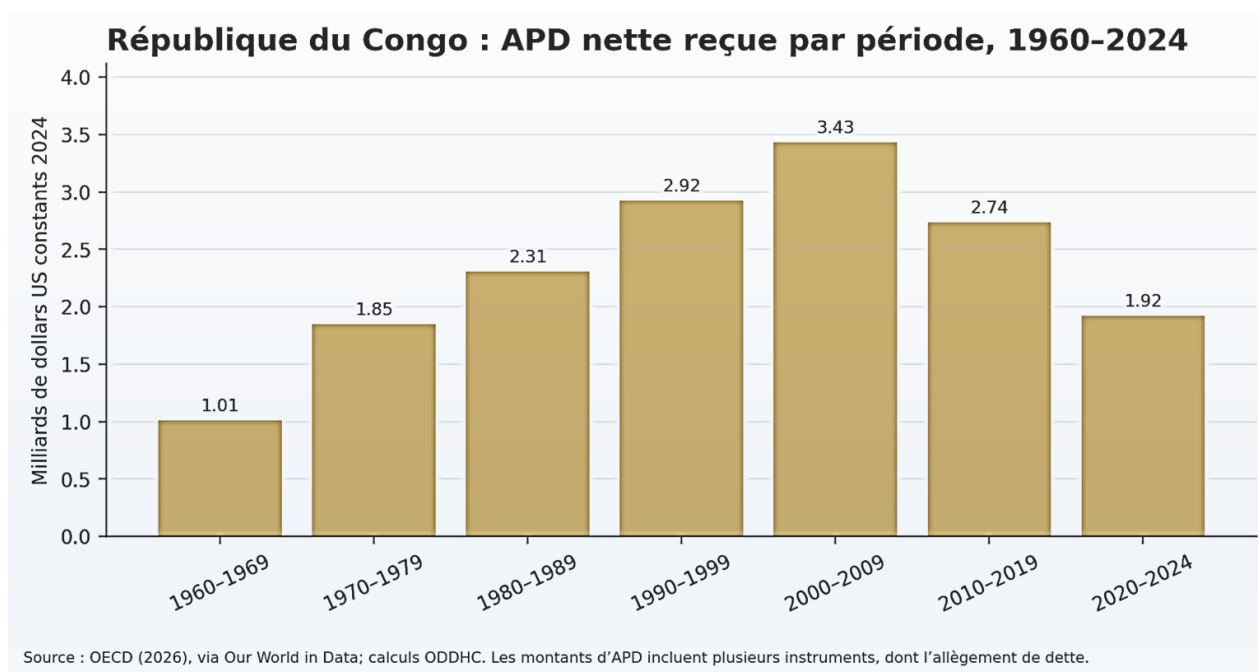


Figure 2. Environ 16,18 milliards USD d'APD nette cumulée depuis 1960 en dollars constants 2024.

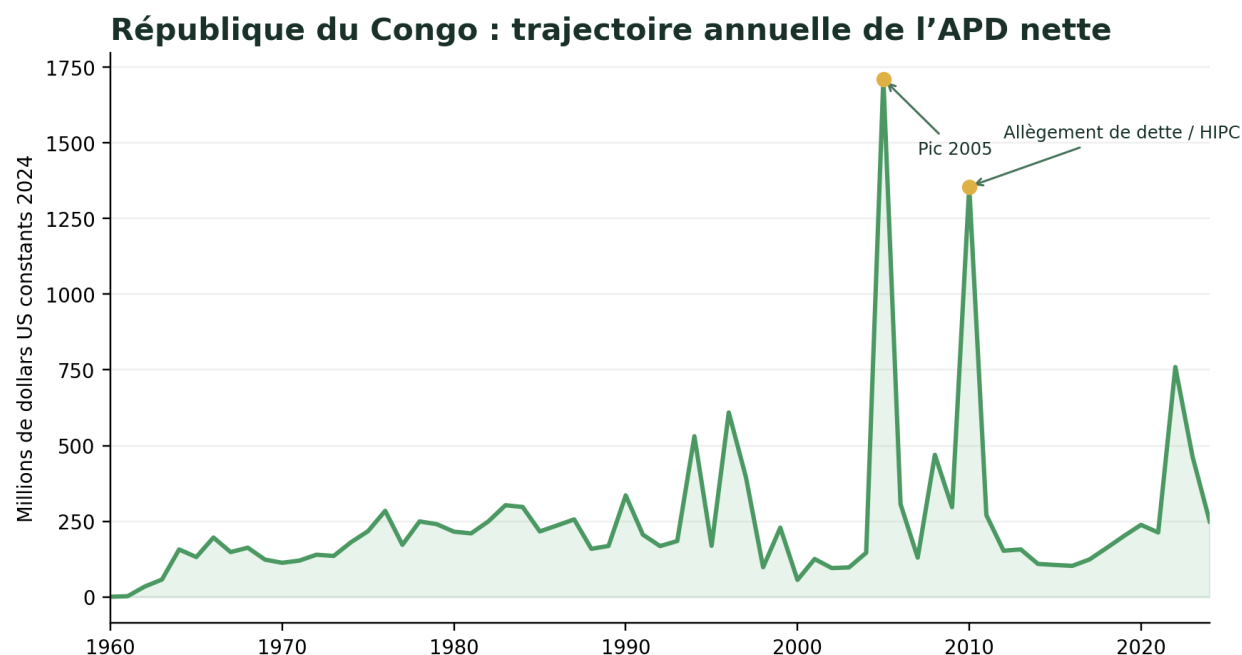


Figure 3. Les pics ne représentent pas nécessairement des décaissements de projets nouveaux: l'allègement de dette peut fortement modifier les séries d'APD.

CAS PRATIQUE — ALLÈGEMENT DE DETTE

En janvier 2010, le FMI et la Banque mondiale ont annoncé environ 1,9 milliard USD d'allègement de dette pour la République du Congo dans le cadre HIPC [7]. Cet épisode explique pourquoi il serait trompeur d'interpréter chaque dollar d'APD historique comme un dollar de matériel humanitaire, de salaire, d'école ou de route directement dépensé sur le terrain.

3.1. Le contraste social en 2026

51,7 %
Pauvreté au seuil de 3
USD/jour (PPA 2021)
Banque mondiale

33 %
Insécurité alimentaire
PAM

≈70 819
Réfugiés et demandeurs
d'asile accueillis en 2025
HCR

jusqu'à 300 000
Personnes touchées par
les inondations chaque
année
PAM

Le Congo est riche en ressources naturelles et dispose d'un potentiel agricole, forestier, hydrique, énergétique et humain important. Pourtant, les indicateurs sociaux révèlent une vulnérabilité persistante. La Banque mondiale estime en outre que l'accès à l'électricité reste très inégal entre zones urbaines et rurales, et que le chômage des jeunes avoisine 42 % [8].

En 2025, le HCR comptait 70 819 personnes déplacées de force accueillies dans le pays (62 509 réfugiés et 8 110 demandeurs d'asile) et signalait des contraintes de financement, de capacité d'enregistrement, d'accès à la santé et de solutions durables [9]. Les zones de Likouala, notamment Bétou et Enyellé, combinent éloignement logistique, exposition aux inondations et accueil de populations réfugiées.

Le financement humanitaire récent confirme que le Congo n'est pas un pays sans besoins d'urgence : OCHA/FTS a enregistré environ 13,94 millions USD de financement humanitaire entrant en 2024 et 32,62 millions USD en 2025 [10]. Ces montants ne couvrent pas nécessairement tous les flux et sont incomparables avec l'APD historique; ils donnent néanmoins une mesure de l'activité humanitaire récente.

3.2. Contexte économique: pourquoi la croissance ne suffit pas

La Banque mondiale estime la croissance réelle à 3,1 % en 2025, tout en constatant une légère hausse de la pauvreté à 51,7 % [4]. Le FMI, avec une méthodologie et un millésime de données différents, estime la croissance 2025 à 2,4 % et souligne la faiblesse de l'investissement public, les perturbations d'approvisionnement en énergie, les dépassements de dépenses et la vulnérabilité de la dette [11]. Ces écarts de chiffres ne changent pas le diagnostic central : une croissance modérée ne se transforme pas automatiquement en emplois, services et réduction de la pauvreté.

Le rapport économique 2025 de la Banque mondiale insiste sur la faible création d'emplois malgré la progression des revenus de certaines entreprises non pétrolières, et identifie l'électricité peu fiable et l'accès limité au financement comme obstacles structurels [12].

4. Impacts de l'aide: acquis, limites et conséquences

4.1. Ce que l'aide a permis — il faut le reconnaître

- ✓ Sauvetage de vies lors d'épidémies, inondations, déplacements et crises alimentaires; accès à l'eau, à la santé, à la nutrition et aux abris.
- ✓ Soutien à des systèmes nationaux: registres sociaux, chaînes d'approvisionnement, formation, statistiques, mécanismes de protection et dispositifs de retour/réinsertion.
- ✓ Financement d'infrastructures, d'équipements, de services sociaux, de recherche et d'actions communautaires que les budgets nationaux n'auraient pas toujours pu financer au même moment.
- ✓ Réduction ponctuelle de contraintes de dette et restauration d'espace budgétaire, notamment à travers l'initiative HIPC.
- ✓ Ouverture de normes: droits humains, redevabilité, sauvegardes environnementales et sociales, participation, transparence, suivi-évaluation.

4.2. Pourquoi l'aide peut ne pas produire une transformation structurelle

Risque	Mécanisme
Substitution	Un projet externe peut temporairement remplacer un service public sans construire la capacité nationale qui devra l'assumer après le projet.
Fragmentation	Des dizaines de projets, plateformes, indicateurs et procédures parallèles peuvent épuiser les administrations et réduire la cohérence nationale.
Dépendance institutionnelle	Quand le diagnostic, le budget, l'expertise et l'évaluation restent externalisés, l'apprentissage local et la souveraineté de décision progressent lentement.
Incitations de court terme	L'urgence valorise le décaissement rapide ; le développement exige entretien, réforme administrative, prévention et résultats sur dix à vingt ans.
Fuites de valeur	Biens importés, experts internationaux et sous-traitance externe peuvent limiter l'effet multiplicateur local si le contenu local est faible.
Risque de capture	Sans transparence, contrôle citoyen et sanctions, des ressources publiques ou externes peuvent être mal ciblées, détournées ou politiquement capturées.
Dette et faux sentiment de ressources	Une partie des « financements extérieurs » est remboursable; un pays peut donc recevoir des flux importants tout en accumulant des obligations futures.
Dépendance psychologique et politique	Si l'aide est perçue comme permanente, elle peut décourager la planification de sortie, la mobilisation fiscale et la construction d'une responsabilité réciproque État-citoyens.

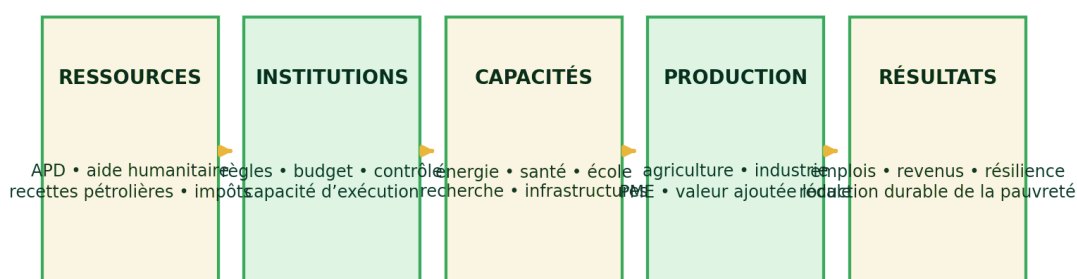
PRINCIPE D'ÉQUILIBRE

La critique de l'aide doit viser ses modalités, sa gouvernance et son articulation avec les politiques nationales — pas les populations qui en ont besoin ni les humanitaires qui sauvent des vies. La bonne question est: comment rendre l'aide plus locale, plus transparente, plus préventive, plus durable et plus rapidement inutile?

5. Pourquoi nos pays ne « décollent » pas malgré l'aide?

La réponse la plus solide n'est ni unique ni extérieure: elle se trouve dans la chaîne qui transforme les ressources en capacités productives et en droits effectifs.

LE « PROBLÈME DE CONVERSION »



Le développement dépend moins de l'entrée de ressources que de la capacité à les convertir, de façon intègre et continue, en capacités productives et en droits effectifs.

Figure 4. Cadre d'analyse proposé: le problème de conversion des ressources en résultats durables.

5.1. Le vrai problème: la capacité de conversion

Le développement ne dépend pas seulement du volume de ressources disponibles. Il dépend de l'existence d'un État capable de prioriser, d'exécuter, de contrôler, de maintenir et d'apprendre ; d'un secteur privé capable d'investir et d'embaucher ; de citoyens capables d'exiger des comptes ; et d'institutions capables de faire survivre les politiques au-delà d'un projet, d'un bailleur, d'un ministre ou d'une conjoncture pétrolière.

5.2. Dix freins structurants à traiter simultanément

1. Faiblesse de la qualité de la dépense publique: insuffisance de sélection, d'exécution, de maintenance et d'évaluation des investissements.
2. Dépendance aux hydrocarbures et faible transformation locale: revenus volatils, tissu productif étroit et emplois insuffisants hors pétrole.
3. Électricité, logistique et financement insuffisamment fiables: coûts élevés pour les PME, l'agriculture, l'industrie et le numérique.
4. Capital humain et recherche encore trop déconnectés de la transformation productive: compétences, innovation, données et transfert technologique à renforcer.
5. Gouvernance, corruption et faible redevabilité: les pertes ne sont pas seulement financières; elles détruisent la confiance, la qualité des projets et l'égalité d'accès.
6. Dette et gestion de trésorerie: les intérêts, arriérés et refinancements peuvent évincer l'investissement social et productif.
7. Centralisation et faibles capacités territoriales: les crises sont locales mais les budgets, données et décisions peuvent rester trop éloignés des communautés.

8. Fragmentation de l'aide et insuffisante localisation: trop de structures parallèles, trop peu de financement direct, pluriannuel et flexible aux acteurs locaux crédibles.
9. Vulnérabilité climatique et prévention insuffisante: inondations récurrentes, érosion des moyens de subsistance, déplacements et coûts répétés de reconstruction.
10. Faiblesse du contrat de responsabilité: citoyens, OSC, institutions publiques, entreprises et partenaires doivent chacun être évalués sur les engagements pris et les résultats obtenus.

RÉPONSE À LA QUESTION « POURQUOI, MALGRÉ TOUTE CETTE AIDE? »

Parce qu'un pays ne se développe pas en additionnant des projets. Il se développe lorsqu'il construit des institutions et des entreprises capables de créer de la valeur, de lever et gérer leurs propres ressources, d'investir dans les personnes, de protéger les plus vulnérables, de maintenir les infrastructures, d'innover et de rendre des comptes. L'aide peut accélérer cette trajectoire; elle ne peut pas la remplacer.

6. Cadre juridique congolais: l'humanitaire est aussi une responsabilité publique

Le droit congolais contient déjà des points d'appui importants pour passer de la compassion à l'obligation, puis de l'obligation à la redevabilité.

Texte	Dispositions utiles	Enjeu pour l'aide
Constitution du 25 octobre 2015	Art. 27: liberté association; art. 31: protection des personnes âgées et vivant avec handicap; art. 36: État garant de la santé publique; art. 37: obligation d'assister la famille; art. 39–41: protection de l'enfant et environnement sain.	Fonde les droits et la responsabilité de l'État.
Loi n°43-2021 du 19 octobre 2021	Loi d'orientation de l'action sociale; fixe le cadre de la politique nationale d'action sociale.	Base de la protection sociale, de l'assistance et de la résilience.
Loi n°29-2023 du 30 septembre 2023	Protection et assistance aux personnes déplacées internes; couvre conflits, violences, violations des droits et catastrophes; prévoit assistance, solutions durables et responsabilités de l'État.	Donne un cadre national moderne au déplacement interne et à l'action humanitaire.
Loi n°9-2022 du 11 mars 2022	Prévention et lutte contre la corruption; promeut intégrité, transparence, responsabilité et bonne gestion; l'article 25 garantit le droit d'accès à l'information des OSC.	Outil majeur de contrôle citoyen de l'aide et des ressources publiques.
Loi n°5-2011 du 25 février 2011	Promotion et protection des droits des populations autochtones; non-discrimination, santé, terres, consultation, participation de la société civile au suivi.	Oblige à une aide inclusive et adaptée aux communautés autochtones.
Loi n°74-2022 du 16 août 2022	Loi d'orientation sur le développement durable.	Relie action humanitaire, résilience climatique et développement de long terme.
Cadre associatif	Loi du 1er juillet 1901 et loi n°19/60 du 11 mai 1960, toujours citées dans des actes officiels récents.	Base juridique d'existence et d'action des associations/OSC.

OPPORTUNITÉ POUR LES OSC

L'article 25 de la loi n°9-2022 est particulièrement stratégique: le droit d'accès à l'information des organisations de la société civile fournit un fondement concret à un « observatoire citoyen de l'aide », à des demandes de publication des financements, à des audits sociaux et à un suivi indépendant des résultats.

7. Rôle des OSC locales: conscientiser, contrôler, proposer, transformer

Les OSC ne doivent être ni des sous-traitants silencieux de projets, ni des opposants automatiques. Leur valeur ajoutée est l'indépendance, la proximité, la preuve et la capacité de dialogue.

L'ODDHC est particulièrement bien placée pour ce rôle: créée en 2005, elle se donne pour mission de promouvoir les droits humains, la démocratie, les droits des femmes et enfants, la gouvernance forestière et l'implication des communautés autochtones; ses valeurs affichées incluent respect, intégrité, professionnalisme et transparence [13].

7.1. Les huit fonctions d'une OSC locale dans l'écosystème de l'aide

VEILLE Suivre les annonces, engagements, décaissements, zones bénéficiaires, prestataires et résultats.	REDEVABILITÉ Organiser audits sociaux, budgets citoyens, scorecards communautaires et mécanismes de plaintes.
MÉDIATION Faire remonter les priorités des communautés vers l'État et les partenaires, et traduire les politiques en langage accessible.	PROTECTION DES DROITS Vérifier que ciblage, assistance et relèvement respectent dignité, non-discrimination, genre, handicap et droits des peuples autochtones.
PRODUCTION DE PREUVES Documenter ce qui fonctionne, ce qui échoue, pourquoi, et à quel coût; publier des notes d'analyse courtes et rigoureuses.	PLAIDOYER Transformer les preuves en réformes: transparence, localisation, prévention, budget social, maintenance, achats locaux.
RENFORCEMENT LOCAL Former associations communautaires, leaders, femmes, jeunes et organisations de réfugiés à la gestion, au suivi et à la négociation.	EXEMPLARITÉ Publier ses propres financements, coûts administratifs, résultats et conflits d'intérêts; accepter elle-même la redevabilité qu'elle exige de l'État.

7.2. Agenda opérationnel proposé à l'ODDHC — 12 mois

Échéance	Action	Produit mesurable
0–3 mois	Lancer « AidWatch Congo »: base publique des projets humanitaires et de développement; définir un protocole de collecte et une charte d'indépendance.	Base pilote; 50 projets documentés; fiche standard publiée.
0–3 mois	Former un noyau OSC-juristes-chercheurs sur loi 29-2023, loi 9-2022, accès à l'information, suivi budgétaire et méthodologie d'évaluation.	20–30 acteurs formés; kit juridique.
3–6 mois	Conduire deux audits sociaux participatifs: un sur réponse aux inondations, un sur inclusion/réfugiés ou sécurité alimentaire.	2 rapports + réunions de restitution communautaire.
3–6 mois	Publier une note trimestrielle « Où va l'aide? »: financement, couverture géographique, localisation, résultats et alertes.	2 notes publiées; données ouvertes.
6–9 mois	Organiser un-Forum national « De l'aide à l'autonomie » réunissant Gouvernement, Parlement, bailleurs, collectivités, secteur privé, chercheurs et OSC.	Plan d'engagements communs avec responsables et échéances.

6–12 mois	Mettre en place un mécanisme de feedback communautaire multicanal et une cartographie des vulnérabilités avec partenaires académiques.	Tableau de bord départemental + protocole de protection des données.
9–12 mois	Publier un « Baromètre congolais de l'efficacité de l'aide » avec indicateurs de transparence, localisation, résultats, durabilité et participation.	1 édition annuelle indépendante et contradictoire.

8. Méthodologie détaillée pour un bilan scientifique national de l'aide

Cette réflexion peut devenir une étude de référence annuelle si elle est soutenue par un protocole reproductible, transparent et contradictoire.

8.1. Question de recherche proposée

QUESTION PRINCIPALE

Dans quelle mesure les aides humanitaires et de développement reçues par la République du Congo depuis l'indépendance ont-elles contribué à réduire durablement la vulnérabilité, renforcer les institutions et transformer la structure productive, et quels facteurs expliquent les écarts entre ressources mobilisées et résultats observés?

8.2. Sous-questions

- ✓ Quels volumes ont été engagés et effectivement décaissés, par période, bailleur, instrument, secteur, département et canal d'exécution?
- ✓ Quelle part correspond à des dons, prêts concessionnels, allègements de dette, assistance technique et aide humanitaire?
- ✓ Quels résultats sont observables sur pauvreté, sécurité alimentaire, santé, éducation, emploi, protection sociale, résilience climatique et capacités institutionnelles?
- ✓ Quels projets ont produit des effets durables cinq ou dix ans après leur clôture, et lesquels se sont arrêtés avec le financement?
- ✓ Quelle part de la dépense reste dans l'économie congolaise: achats locaux, salaires locaux, sous-traitance nationale, renforcement d'institutions?
- ✓ Quel est le degré de participation des bénéficiaires et des OSC, et quels mécanismes de plaintes, de contrôle et de publication existent?

8.3. Design de recherche: approche mixte en neuf étapes

Étape	Contenu
1. Définir le périmètre	Séparer strictement aide humanitaire, APD, prêts non concessionnels, IDE, remises migratoires et dépenses publiques nationales.
2. Construire la base historique	OECD DAC/OWID, Banque mondiale WDI, OCHA FTS, BAD, UE, Nations Unies, coopération bilatérale, lois de finances et accords de financement.
3. Harmoniser les valeurs	Convertir en dollars constants; documenter taux de change, inflation, annulations et allègements de dette; éviter les doubles comptes.
4. Géocoder les projets	Affecter chaque intervention aux départements, districts ou communautés quand l'information existe.
5. Construire les indicateurs de résultats	Pauvreté, nutrition, scolarisation, mortalité, eau/électricité, emplois, revenus, productivité, protection sociale, délais de réponse aux catastrophes.
6. Étudier des cas contrastés	Ex. inondations 2023–2024; HIPC 2010; protection sociale/Lisungi; réfugiés en Likouala; agriculture/sécurité alimentaire; gouvernance forestière.
7. Collecter le qualitatif	Entretiens semi-directifs avec ministères, Parlement,

	collectivités, bailleurs, ONG, entreprises, chercheurs et bénéficiaires; focus groups distincts femmes/jeunes/peuples autochtones.
8. Évaluer	Critères: pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, durabilité, équité, localisation, redevabilité; comparaison avant/après et, lorsque possible, méthodes quasi-expérimentales.
9. Validation contradictoire	Atelier technique où administrations et bailleurs peuvent corriger les faits, sans pouvoir supprimer les conclusions indépendantes; publication des méthodes et limites.

8.4. Matrice d'indicateurs minimale

Dimension	Indicateurs exemples
Transparence	% de projets avec montant, bailleur, exécutant, lieu et résultats publiés; délai de publication.
Localisation	% des fonds gérés directement par institutions/OSC nationales; % d'achats locaux; part des frais indirects couverte.
Efficacité	Taux d'atteinte des cibles; coût par bénéficiaire; délais; taux de couverture.
Durabilité	Fonctionnement 3–5 ans après projet; budget de maintenance; personnel national formé et retenu.
Équité	Part des femmes, jeunes, personnes handicapées, peuples autochtones, réfugiés et zones rurales parmi les bénéficiaires.
Redevabilité	% de plaintes résolues; existence de mécanismes sûrs; publication d'audits et suivi des recommandations.
Transformation	Emplois créés, productivité, entreprises locales intégrées, recettes domestiques générées, réduction de la dépendance à l'aide.

8.5. Limites et règles d'intégrité scientifique

- ✓ Ne jamais additionner sans correction des montants courants de 1960 à 2026; utiliser une monnaie constante ou expliquer la méthode.
- ✓ Ne pas confondre engagement, décaissement, dépense finale et valeur reçue par le bénéficiaire.
- ✓ Éviter le double comptage entre contributions bilatérales et fonds multilatéraux.
- ✓ Documenter les ruptures de séries et l'incomplétude du reporting humanitaire.
- ✓ Distinguer corrélation et causalité: une baisse de pauvreté après un projet ne prouve pas que le projet en est l'unique cause.
- ✓ Pré-enregistrer les critères d'évaluation, déclarer les conflits d'intérêts et publier les données non sensibles.

9. Recommandations stratégiques

L'objectif n'est pas de « sortir de l'aide » par slogan, mais de réduire progressivement la vulnérabilité qui rend l'aide d'urgence nécessaire et d'augmenter la capacité de financement et d'action endogènes.

9.1. Au Gouvernement de la République du Congo

- ✓ **Créer un Compte national consolidé de l'aide** — Publier chaque année dons, prêts concessionnels, allègements de dette, humanitaire, bailleurs, exécutants, territoires, décaissements et résultats, en format ouvert;
- ✓ **Budgétiser la sortie de projet** — Tout projet externe doit préciser dès l'entrée qui paiera le personnel, la maintenance, les consommables et la continuité après le bailleur;

- ✓ **Prioriser les goulots productifs** — Électricité fiable, routes/logistique, eau, agriculture, compétences, numérique et accès des PME au financement doivent recevoir une priorité cohérente sur plusieurs cycles budgétaires.
- ✓ **Renforcer la protection sociale adaptative** — Achever l'inclusion des populations vulnérables et réfugiées dans le Registre social unique et prévoir des mécanismes déclenchés automatiquement lors d'inondations ou chocs de prix.
- ✓ **Appliquer la loi 29-2023** — Plans départementaux de prévention, assistance et solutions durables; exercices de préparation; stocks et contrats-cadres; responsabilités clairement attribuées.
- ✓ **Rendre la transparence opératoire** — Appliquer la loi 9-2022, faciliter l'accès des OSC à l'information, publier marchés, audits, bénéficiaires agrégés et suivi des recommandations.
- ✓ **Réduire la dépendance pétrolière** — Accélérer fiscalité non pétrolière équitable, transformation locale, agriculture, industrie, services exportables et chaînes de valeur forestières durables.
- ✓ **Évaluer avant de reproduire** — Aucune extension nationale d'un programme pilote sans évaluation crédible de coût, impact, équité et capacité de financement domestique.

9.2. Aux institutions internationales et partenaires techniques et financiers

- ✓ Accroître la part de financements pluriannuels, flexibles et directement accessibles aux OSC nationales disposant de mécanismes de redevabilité solides.
- ✓ Financer les coûts institutionnels réels des OSC locales (gestion, sécurité, audit, données, protection du personnel), et pas seulement les activités visibles.
- ✓ Réduire les unités parallèles et utiliser les systèmes nationaux lorsque les garanties fiduciaires sont suffisantes, tout en investissant dans leur amélioration.
- ✓ Publier clairement frais de gestion, contrats, sous-traitants, achats internationaux et part effectivement dépensée dans l'économie congolaise.
- ✓ Relier chaque réponse d'urgence à une stratégie de sortie: prévention, transferts de compétences, intégration dans les systèmes publics et financement domestique progressif.
- ✓ Harmoniser les indicateurs et calendriers de reporting afin de diminuer la charge administrative et libérer du temps pour l'exécution et l'apprentissage.

9.3. Aux OSC congolaises, dont l'ODDHC

- ✓ Passer du « plaidoyer d'opinion » au plaidoyer fondé sur preuves, données, droit et suivi budgétaire.
- ✓ Construire des coalitions thématiques plutôt que dupliquer les mêmes microprojets; partager données, experts, outils juridiques et mécanismes de contrôle.
- ✓ Exiger la localisation tout en renforçant simultanément conformité, audit, prévention de la fraude, protection des données et sauvegarde des bénéficiaires.
- ✓ Développer des ressources domestiques — cotisations, services, partenariats éthiques, philanthropie locale — afin de préserver une marge d'indépendance vis-à-vis des bailleurs.
- ✓ Former les communautés à leurs droits mais aussi aux responsabilités: entretien des ouvrages, participation, prévention, paiement légal des services lorsque prévu, refus de la corruption et signalement des abus.
- ✓ Publier annuellement leurs propres comptes, partenaires, coûts, résultats et limites afin de construire la confiance.

9.4. Aux chercheurs, universités et centres de recherche

- ✓ Créer un « Congo Aid Lab » associant économistes, juristes, sociologues, statisticiens, géographes, spécialistes du climat et acteurs communautaires.
- ✓ Constituer une série longue géocodée des projets et financements, avec métadonnées, définitions et versions archivées.
- ✓ Évaluer les effets causaux et la durabilité: que reste-t-il cinq ans après? combien coûte chaque résultat? quel est le contre-factuel ?
- ✓ Étudier les effets institutionnels de l'aide: substitution ou renforcement de l'État, incitations budgétaires, qualité de la dépense, confiance citoyenne.

- ✓ Rendre les recherches accessibles: notes de quatre pages en français simple, versions en langues locales lorsque pertinent, données ouvertes et débats publics.

10. Conclusion: de l'aide à la souveraineté de développement

La Journée mondiale de l'aide humanitaire ne doit pas devenir une journée de procès de l'aide. Elle doit être une journée de vérité. Vérité sur les vies sauvées. Vérité sur le courage des travailleurs humanitaires. Vérité aussi sur les limites d'un système qui peut secourir aujourd'hui sans toujours empêcher que la même vulnérabilité se reproduise demain.

L'Afrique a reçu, en ordre de grandeur, plus de 2 000 milliards de dollars d'APD nette en valeur constante depuis 1960. La République du Congo, environ 16 milliards. Ces sommes sont importantes, mais elles sont étalées dans le temps, réparties sur des besoins immenses et composées d'instruments très différents. Elles ne prouvent ni l'échec de l'aide ni sa réussite. Elles obligent à évaluer la conversion de ces ressources en institutions, capital humain, productivité, emplois, infrastructures maintenues et réduction durable de la vulnérabilité.

Pour le Congo, l'urgence est de sortir d'une logique où les richesses naturelles, les financements extérieurs et les projets coexistent avec une pauvreté supérieure à la moitié de la population au seuil international retenu par la Banque mondiale. Cela exige une discipline de long terme: choisir peu de priorités structurantes, les financer sur la durée, rendre des comptes, sanctionner les détournements, entretenir les actifs, localiser les compétences et mesurer les résultats.

MESSAGE ODDHC PROPOSÉ POUR LE 19 AOÛT 2026

« L'aide est un acte de solidarité quand elle sauve ; elle devient un levier de dignité quand elle renforce les capacités ; elle atteint son objectif ultime lorsqu'un peuple n'a plus besoin d'elle pour exercer ses droits fondamentaux. Notre responsabilité collective est de transformer chaque franc d'aide, chaque franc public et chaque richesse naturelle en autonomie, en justice et en avenir. »

Les OSC locales ont ici une responsabilité historique: refuser à la fois la dépendance et le rejet simpliste de la solidarité; exiger des données; protéger les droits; documenter les résultats; surveiller les ressources; proposer des réformes; et rappeler que le développement est d'abord une œuvre politique, institutionnelle, économique et citoyenne portée de l'intérieur.

Questions de débat pour une table ronde

- ✓ Quel pourcentage des financements extérieurs reçus au Congo est aujourd'hui traçable du bailleur jusqu'au territoire et au résultat?
- ✓ Quels projets des vingt dernières années continuent de fonctionner sans financement du bailleur initial?
- ✓ Quelle part des achats, emplois et expertises financés par l'aide revient aux acteurs congolais?
- ✓ Quelles vulnérabilités récurrentes — inondations, faim, déplacement, santé — pourraient être réduites par un investissement préventif national?
- ✓ Quels engagements de transparence le Gouvernement, les bailleurs et les OSC sont-ils prêts à publier et à faire évaluer chaque année?

Annexe I. Données de synthèse utilisées

Période	Afrique – APD nette (Md USD 2024)	Congo – APD nette (Md USD 2024)
1960–1969	112.73	1.010
1970–1979	200.04	1.849
1980–1989	293.90	2.309
1990–1999	311.82	2.923
2000–2009	381.20	3.432
2010–2019	529.70	2.737
2020–2024	338.62	1.923
TOTAL 1960–2024	2168.00	16.184

Annexe 2. Sources principales et références

- ✓ [1] **Nations Unies – World Humanitarian Day** — source en ligne. 19 août; hommage aux humanitaires et solidarité avec les personnes touchées par les crises;
- ✓ [2] **OCDE – Preliminary ODA 2025 / historic decline** — source en ligne. APD 2025: 174,3 Md USD, -23,1 %.
- ✓ [3] **OCHA – Financial Tracking Service, 2026 GHO** — source en ligne. Besoins et couverture des plans coordonnés, consultés le 18 août 2026.
- ✓ [4] **Banque mondiale – Republic of the Congo** — source en ligne. Pauvreté, croissance, contexte social et infrastructures.
- ✓ [5] **PAM – Congo** — source en ligne. Insécurité alimentaire, réfugiés, inondations, vulnérabilité.
- ✓ [6] **OECD (2026) via Our World in Data – Foreign aid received** — source en ligne. APD nette, 1960–2024, dollars constants 2024.
- ✓ [7] **Banque mondiale/FMI – HIPC debt relief, Republic of Congo** — source en ligne. Allègement annoncé d'environ 1,9 Md USD en 2010.
- ✓ [8] **Banque mondiale – Country overview / human capital** — source en ligne. Électricité, jeunesse, pauvreté et capital humain.
- ✓ [9] **HCR – Annual Results Report 2025, Republic of the Congo** — source en ligne. Réfugiés, demandeurs d'asile, inclusion, contraintes de financement et capacités.
- ✓ [10] **OCHA FTS – Congo 2024/2025** — source en ligne. Financement humanitaire récent rapporté à FTS.
- ✓ [11] **FMI – Post-Financing Assessment, Republic of Congo, 2026** — source en ligne. Investissement public, énergie, dette, dépenses, diversification.
- ✓ [12] **Banque mondiale – Republic of Congo Economic Update 2025** — source en ligne. Emploi, diversification, électricité et financement.
- ✓ [13] **ODDHC – site institutionnel** — source en ligne. Mission, histoire, valeurs et axes d'intervention.
- ✓ **Constitution de la République du Congo, 25 octobre 2015** — source en ligne. Articles 27, 31, 36, 37, 39–41.
- ✓ **Loi n°43-2021 du 19 octobre 2021 portant loi d'orientation de l'action sociale** — source en ligne. Cadre national de l'action sociale.
- ✓ **Loi n°29-2023 du 30 septembre 2023 sur les personnes déplacées internes** — source en ligne. Protection, assistance et solutions durables.
- ✓ **Loi n°9-2022 du 11 mars 2022 sur la corruption et infractions assimilées** — source en ligne. Intégrité, transparence, responsabilité; accès à l'information des OSC.
- ✓ **Loi n°5-2011 du 25 février 2011 sur les droits des populations autochtones** — source en ligne. Non-discrimination, santé, terres, consultation, suivi avec la société civile.

- ✓ **Loi n°74-2022 du 16 août 2022 sur le développement durable** — source en ligne. Orientation nationale du développement durable.
- ✓ **Cadre associatif – loi du 1er juillet 1901 et loi n°19/60 du 11 mai 1960** — source en ligne. Cadre juridique des associations au Congo.

NOTE SUR LA CHARTE GRAPHIQUE

Le logo officiel ODDHC a été inséré dans sa version blanche transparente, sans recoloration ni déformation. En l'absence d'un manuel de charte graphique joint à la demande, la mise en page adopte une extension visuelle sobre autour du noir/vert forêt, du blanc et d'un accent or. Une charte officielle détaillée (codes couleurs, typographies, marges de protection) pourra être appliquée à l'identique si elle est fournie.